

A Bruxelles Woluwe - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences dentaires**

DENT1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

De l'enfance à la vieillesse, de la prévention au maintien ou au rétablissement de la fonction et de l'esthétique, nous sommes tous concernés par la santé dentaire. La pédodontie, l'orthodontie, la dentisterie restauratrice, les soins parodontaux, la petite chirurgie et la réhabilitation prothétique sont autant de disciplines qui sont abordées, même partiellement, dans la pratique quotidienne de tout praticien de l'art dentaire.

La médecine dentaire est une profession médicale qui implique des soins aux patients et l'utilisation de technologies de précision. La formation du futur dentiste s'organise donc autour de l'acquisition de compétences humaines et techniques ainsi qu'un enseignement en épidémiologie et en anatomie dentaire.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez reçu une formation théorique de pointe dans les derniers développements de la discipline ;
- aurez reçu une formation pratique suffisante pour commencer à soigner vos propres patients ;
- aurez réalisé des stages sur le terrain qui vous auront familiarisé-e avec l'acte médical ;
- serez capable d'apprendre vite et de mettre vos savoirs à jour continuellement.

Votre profil

- La réussite universitaire requiert certaines aptitudes cognitives : maîtrise de la langue maternelle, capacité d'analyse d'un problème, esprit de synthèse, maîtrise de l'abstraction, etc.
- En dentisterie, une bonne dextérité manuelle est un atout, mais une habileté satisfaisante peut être acquise par les travaux pratiques.
- Le contact avec des patients souvent anxieux ainsi que l'obligation d'effectuer des actes de précision nécessitent un bon équilibre nerveux. La réussite professionnelle et le plaisir d'exercer st de l1 1 0 0 auxrr225

DENT1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le défi de l'étudiant bachelier en sciences dentaires est de développer, tout au long de sa formation, des qualités scientifiques, médicales et humaines associées à des compétences techniques spécifiques lui permettant d'entamer, dès le début de son master, les deux années de stages cliniques durant lesquelles il soignera des patients sous la supervision du corps enseignant.

Concrètement, la formation proposée au cours du programme de bachelier permet de construire ces compétences essentielles en intégrant :

- une formation scientifique fondamentale,
- une formation médicale (de la compréhension des processus cellulaires à l'étude des processus physiologiques et pathologiques du corps humain),
- une formation à l'art dentaire (détaillant d'une part, les tissus bucco-dentaires, leur physiologie et leurs pathologies et d'autre part, les techniques de soins ainsi que les biomatériaux utilisés),
- une formation professionnelle par une approche de la pratique dentaire au sein de la société.

Durant les trois années de bachelier, par le suivi des différentes activités d'enseignement et des périodes de stages d'observation, l'étudiant développera son projet de futur professionnel de l'art dentaire qu'il pourra mettre en pratique durant le programme de master, et cela avec un degré d'autonomie croissante pour le préparer au mieux à une pratique en exercice libéral.

Pour traduire cette vision en actes, la faculté a construit un référentiel de compétences et d'acquis d'apprentissage définissant le profil de sortie de ses diplômés bachelier en sciences dentaires et ce, en référence au profil de sortie du master 120 en sciences dentaires (lien avec le référentiel du Master).

Chaque cours du programme de bachelier participe au développement de certains acquis spécifiques du référentiel en fonction des matières et activités proposées. Cette cohérence du programme s'illustre dans les tableaux identifiant les acquis prioritaires visés par chaque enseignement.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

développer un esprit scientifique. Il sera capable d'intégrer les connaissances des différentes sciences et disciplines pour les appliquer théoriquement à des situations cliniques courantes.

- 1.1. Intégrer les connaissances essentielles des sciences fondamentales, biomédicales, techniques et cliniques par une préparation théorique à une pratique efficace de l'art dentaire,
- 1.2. Connaître les structures, fonctions ou comportements physiologiques et/ou pathologiques en fonction de l'âge, de l'état de santé et de la situation du patient,
- 1.3. Appliquer ces connaissances à des situations cliniques courantes.

pratiquer la démarche diagnostique bucco-dentaire. Il sera capable de réaliser théoriquement un diagnostic clinique pour un patient présentant un état pathologique « simple », fréquemment rencontré en pratique dentaire.

- 2.1. Recueillir les informations dentaires, médicales et sociales (ea assuétudés au tabac ou habitudes alimentaires) de manière précise et détaillée,
- 2.2. Identifier les paramètres nécessaires à la réalisation d'un examen clinique intra- et extra-oral comprenant les articulations temporo-mandibulaires, les muscles de la mastication, les dents et leur parodontie, les muqueuses buccales ainsi qu'une analyse du type d'occlusion,
- 2.3. Réaliser un examen radiographique de base en tenant compte des risques des radiations ionisantes,
- 2.4. Interpréter l'ensemble des résultats cliniques, radiographiques et éventuellement de laboratoire dans un but diagnostique,
- 2.5. Etablir un diagnostic différentiel courant et déterminer parmi les alternatives, le diagnostic final.

planifier le traitement bucco-dentaire. Il sera capable de proposer un plan de traitement théorique et d'en planifier les séquences pour un cas clinique courant et cela au sein de chaque discipline, enseignée de manière indépendante pour en permettre la maîtrise optimale. L'intégration pluridisciplinaire, nécessaire à une pratique efficiente de l'art dentaire, sera développée durant les stages cliniques de master.

Pas d'information particulière à ce sujet.

pratiquer la démarche thérapeutique bucco-dentaire.

Il sera capable de réaliser tous les actes techniques courants sur un simulateur, car la formation du bachelier est centrée sur le développement des compétences techniques précliniques.

- 4.1. Connaître les notions théoriques permettant la prise en charge de situations dentaires aiguës,
- 4.2. Maîtriser les actes techniques, en laboratoire préclinique, correspondant à la dentisterie restauratrice, la dentisterie prothétique, l'endodontie et la chirurgie orale.

gérer la relation au patient. Il sera capable de connaître les notions théoriques lui permettant d'aborder de manière appropriée les patients qu'il devra soigner dès le début de ses stages cliniques actifs.

- 5.1. Connaître les notions théoriques permettant la prise en charge de manière appropriée du stress du patient et du praticien,
- 5.2. Identifier les attentes du patient en termes de besoins et de demandes par la pratique de l'écoute active dans un contexte de consultation à un niveau de base (patient adulte présentant des pathologies courantes),
- 5.3. Communiquer, dans un degré de complexité approprié et adapté, avec le patient pour lui exposer les possibilités thérapeutiques,
- 5.5. Identifier les facteurs psychologiques et médicaux provoquant et/ou perpétuant une maladie dentaire, orale et faciale, ou un dysfonctionnement voire une autre pathologie.

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ WDENT1345	Laboratoire de dentisterie restauratrice et prothétique (2e partie) 	Pierre Carsin Aurélie Chantrenne Magali Dewaele Caroline Gillard Matthieu Gilli (coord.) Chloé Hardy Julian Leprince Séverine Mateu-Ramis Eliane Schmitz	PR [q1+q2] [0h+235h] [7 Crédits] 			x

○ Formation professionnelle : approche contextuelle de la pratique dentaire (19 crédits)

○ WMDS1106	Philosophie	Charlotte Luyckx (supplée Peter Verdée)	PR [q1] [30h] [3 Crédits] 	x		
○ WMDS1113	Epidémiologie, san1 0 0 W n 1 Qn99 m 69.865997 168.960999 69.865997 207.95700t29098m 8.50290985 168.960999 268.290985 207.957001 7					

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants

- WDENT1345** "Laboratoire de dentisterie restauratrice et prothétique (2e partie)" a comme prérequis WDENT1242 ET WDENT1222 ET WDENT1225
- WDENT1242 - Matériaux dentaires : concepts et analyse critique
 - WDENT1222 - Prothèse inamovible (1re partie)
 - WDENT1225 - Laboratoire de dentisterie restauratrice et prothétique (1re partie)
- WDENT1351** "Chirurgie générale et bucco-dentaire" a comme prérequis WMDS1103 ET WDENT1121 ET WDENT1210
- WMDS1103 - Anatomie générale et fonctionnelle
 - WDENT1121 - Anatomie dentaire
 - WDENT1210 - Anatomie et embryologie cervico-céphalique
- WDENT1360** "Eléments de radiologie dento-maxillo-faciale et radioprotection" a comme prérequis WDENT1121 ET WDENT1210
- WDENT1121 - Anatomie dentaire
 - WDENT1210 - Anatomie et embryologie cervico-céphalique
- WDENT1391** "Cariologie et dentisterie conservatrice" a comme prérequis WDENT1242 ET WDENT1254
- WDENT1242 - Matériaux dentaires : concepts et analyse critique
 - WDENT1254 - Physiologie et sémiologie bucco-dentaires
- WSBIM1334D** "Immunologie générale (partim DENT)" a comme prérequis WDENT1204
- WDENT1204 - Biologie cellulaire et moléculaire

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

DENT1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

DENT1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu :**o Formation médicale : de la cellule à l'être humain, de la physiologie à la pathologie**

○ WDENT1210	Anatomie et embryologie cervico-céphalique ■	Catherine Behets Wydemans (coord.) Alexander Gerdom	FB [q1] [30h +24h] [4 Crédits] 🌐
○ WDENT1213	Histologie des systèmes	Christophe Pierreux Selena Toma	FB [q1] [15h +15h] [3 Crédits] 🌐
○ WDENT1204	Biologie cellulaire et moléculaire	Stefan Constantinescu (coord.) Christophe Pierreux Donatienne Tyteca	FB [q1] [20h] [2 Crédits] 🌐
○ WFARM1212T	Eléments de physiologie générale	Olivier Feron	FB [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐
○ WDENT1254	Physiologie et sémiologie bucco-dentaires	Gaëtane Leloup (coord.)	FB [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ WFARM1282T	Microbiologie générale (partim théorie)	Thomas Michiels	FB [q1] [20h] [2 Crédits] 🌐
○ WDENT1211	Neurosciences : neuroanatomie et neurophysiologie	Aleksandar Jankovski Sylvie Nozaradan (coord.)	FB [q2] [45h] [6 Crédits] 🌐
○ WDENT1255	Biochimie humaine	Guido Bommer Jean-François Collet Frédéric Lemaigre (coord.)	FB [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐 > English- friendly
○ WDENT1260	Physiologie humaine	Sophie Pierard	FB [q2] [45h +15h] [6 Crédits] 🌐
○ WMDS1237D	Pharmacologie générale (partim sciences dentaires)	Emmanuel Hermans (coord.)	FB [q1] [20h] [2 Crédits] 🌐

o Formation à l'art dentaire : de la description dentaire à la physiopathologie buccale, du matériau aux techniques précliniques

○ WDENT1284	Prothèse amovible 1ère partie	Magali Dewaele Caroline Gillard (coord.)	FB [q2] [25h +30h] [4 Crédits] 🌐
○ WDENT1285	Gnathologie : Occlusion	Magali Dewaele (coord.) Laurent Pitance	FB [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐
○ WDENT1242	Matériaux dentaires : concepts et analyse critique	Gaëtane Leloup (coord.) Julian Leprince	FB [q2] [40h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ WDENT1244	Prévention dentaire	Selena Toma (coord.)	FB [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐

○ WDEnt1222	Prothèse inamovible (1re partie)	Chloé Hardy	EN [q2] [20h] [2 Crédits]
○ WDEnt1225	Laboratoire de dentisterie restauratrice et prothétique (1re partie) 🏗️	Chloé Hardy Séverine Mateu- Ramis (coord.)	EN [q1+q2] [10h +110h] [4 Crédits]


○ Formation professionnelle : approche contextuelle de la pratique dentaire

○ LANGL1856	Cours d'anglais médical	Aurélie Deneumoustier (coord.)	EN [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
-------------	-------------------------	-----------------------------------	---------------------------------------

○ Stages

○ WDEnt1243	Stage d'observation et projet professionnel (B)	David Mahieu	EN [q1+q2] [5h +100h] [2 Crédits]
-------------	-------------------------------------------------	--------------	-----------------------------------------------

DENT1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 
-

○ WDEnt1342	Endodontie 🟡	Sam Aryanpour (coord.) Pierre Carsin Julian Leprince Eliane Schmitz	FC [q2] [37.5h] [5 Crédits] 🌐
○ WDEnt1336	Anesthésie 🟡	Armand Irakoze Pierre Mahy (coord.) Victoria Van Regemorter	FC [q2] [20h] [2 Crédits] 🌐
○ WDEnt1345	Laboratoire de dentisterie restauratrice et prothétique (2e partie) 🟡	Pierre Carsin Aurélié Chantrenne Magali Dewaele Caroline Gillard Matthieu Gilli (coord.) Chloé Hardy Julian Leprince Séverine Mateu-Ramis Eliane Schmitz	FC [q1+q2] [0h +235h] [7 Crédits] 🌐

○ Formation professionnelle : approche contextuelle de la pratique dentaire

○ WDEnt1333	Psychologie médicale 🟡	Anne Wintgens	FC [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
-------------	------------------------	---------------	-----------------------------------

○ Stages

○ WDEnt1339	Préparation à l'approche globale d'un patient adulte 🟡	Caroline Gillard Matthieu Gilli (coord.) Chloé Hardy Séverine Mateu- Ramis (coord.) Eliane Schmitz	FC [q1+q2] [30h +160h] [4 Crédits] 🌐
-------------	--------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------

DENT1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires [en cliquant ici](#).

PÉDAGOGIE

Le programme de bachelier en sciences dentaires propose une pédagogie variée centrée sur les acquis progressifs de l'étudiant.

A côté d'une solide formation en sciences fondamentales enseignée principalement par cours magistraux, les étudiants sont invités à se familiariser avec leur future pratique lors de stages. Ceux-ci sont d'abord passifs c'est-à-dire exclusivement d'observation durant le deuxième bloc annuel, puis progressivement plus actifs afin d'être prêts pour aborder le master en sciences dentaires constitué

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

SSS/MEDE/MDEN

Ecole de médecine dentaire et de stomatologie ([MDEN](#))

Faculté de médecine et médecine dentaire ([MEDE](#))

Secteur des sciences de la santé